

Dieu appelle Moché depuis la Tente d'Assignation et lui communique les lois des Korbanot, offrandes animales et alimentaires apportées dans le Sanctuaire.

Elles incluent :

- « L'holocauste » (Ola), entièrement consacré à D.ieu, par un feu, en haut de l'autel.
- Cinq variétés d' « offrandes alimentaires » (Min'ha), préparées avec de la farine fine, de l'huile d'olive et des encens.
- « L'offrande de paix » (Chelamim) dont la viande est consommée par celui qui apporte l'offrande, une fois que certaines parties en ont été brûlées sur l'autel et d'autres données aux Cohanim (Prêtres).
- Les différents types de « sacrifices expiatoires », apportés pour expier les transgressions commises de façon accidentelle par le Grand-Prêtre, toute la communauté, le roi ou un Juif ordinaire.
- « L'offrande de culpabilité » (Aham) apportée par celui qui s'est approprié, de façon indue, d'un bien du Sanctuaire, qui a un doute d'avoir transgressé une interdiction divine ou qui a commis une « trahison

D'après un enseignement du Rabbi de Loubavitch

contre D.ieu » par un faux serment pour escroquer un autre homme.

Trois types d'offrandes

Notre Paracha Vayikra présente les différentes catégories d'offrandes que l'on peut apporter au Temple. En fonction de la situation économique de l'offrant, il est possible d'apporter du bétail, des moutons, des chèvres, des colombes ou une offrande de farine. Les plus riches peuvent se permettre d'offrir des animaux de grande taille, tandis que ceux qui appartiennent à la classe moyenne peuvent offrir un oiseau. En revanche, les pauvres doivent se limiter à une offrande de farine. Une analyse approfondie de la manière dont la Torah introduit ces diverses offrandes révèle une approche singulière envers celle du pauvre. Contrairement à l'expression : « Si quelqu'un devait apporter une offrande de farine », comme elle le fait pour « si quelqu'un devait apporter un agneau » ou « si quelqu'un devait apporter un oiseau », la Torah déclare : « Si une âme apporte l'offrande de farine ». L'utilisation du terme : « âme » apparaît exclusive-

ment pour désigner l'offrande faite par un homme pauvre. Il est légitime de s'interroger sur les raisons pour lesquelles la Torah associe le terme « âme » uniquement à l'offrande du pauvre ?

L'homme pauvre et son âme

Rachi, le principal commentateur biblique, explique que lorsqu'une personne pauvre présente une offrande, « le Saint Béni soit-Il la considère comme si elle avait offert sa propre âme ». À première vue, il semble que la Torah utilise le terme « âme » en référence à l'offrande d'un homme pauvre afin de ne pas minimiser la valeur de sa contribution modeste. En général, les individus évaluent les efforts d'autrui en fonction de leur valeur monétaire. Si quelqu'un donne davantage, cela est souvent perçu comme une plus grande Mitsva aux yeux de la plupart des gens. Cependant, D.ieu, comme nous l'indique la Torah, adopte une approche différente pour apprécier la valeur d'une contribution. Ce n'est pas tant la quantité de l'effort qui importe ; c'est plutôt la qualité qui prévaut.

Suite en page 2

5785 / N° 26

(58^{ème} année)

CHABBAT
PARCHAT
VAYIKRA

SAM. 5 AVRIL 2025
7 NISSAN

VEILLE DE PESSA'H

Jeudi 10 avril :

Jeûne des premiers-nés
Recherche du 'Hamets
à partir de 21h 16

Vendredi 11 avril :

On brûle le 'Hamets
avant 12h 30

Samedi 12 avril :

On arrête de manger
le 'Hamets à 11h 30
et on élimine le
'Hamets restant
en récitant le second
Kol 'Hamira
avant 12h 30
(Horaires valables
pour l'Île-de-France)

EDITO

A L'ENTRÉE DU MIRACLE

Le calendrier juif est une chose bien étonnante. Plus qu'un simple outil de suivi du temps qui passe, il structure littéralement la vie. C'est dire que chacun des moments qu'il annonce est porteur d'un sens particulier et que, loin de l'uniformité des jours, il s'enrichit d'une puissance et d'une portée qu'il importe de cerner pour pouvoir les vivre. Ainsi, Adar a été le mois de la joie et cela a été abondamment rappelé. Mais voici que commence Nissan, que faut-il donc en attendre, ou mieux, y rechercher ?

Car le mois qui s'ouvre à présent est celui de la fête de Pessa'h. En d'autres termes, c'est le revécu de la sortie d'Egypte vers lequel nous avançons, et cela éclaire sans doute déjà notre horizon. Nous avons vécu un temps où tout semblait se dérouler selon les lois de la nature, au point que, même dans l'histoire de Pourim racontée par le Livre d'Esther, le Nom de D.ieu n'apparaît pas,

soulignant ainsi une forme de dissimulation de la Présence Divine. Voici que nous sommes invités à vivre les plus grands prodiges, à assister à l'intervention de D.ieu au cœur du monde, lorsqu'il vient libérer Son peuple de la servitude. Nous passons donc d'un moment de « naturel » à une période de « surnaturel », et, bien sûr, cela change tout.

De fait, notre regard sur le monde en est transformé. Nous recommençons à y voir les miracles qui accompagnent la vie. Ainsi nous reprenons conscience de la place de l'homme, et elle est essentielle. Nous avons la force de faire du monde un lieu de paix et de sérénité. Nous avons la puissance qui permet toujours la victoire du Bien. Car nous portons le beau titre de créatures de D.ieu, indissolublement liées au Créateur.

Il nous appartient donc d'entrer dans le miracle avec assurance. C'est cette attitude qui nous conduira au plus haut, jusqu'à ce sommet si merveilleusement incarné par la sortie d'Egypte, cet aboutissement de toutes choses : la liberté ultime dans un temps de toutes les Délivrances.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

La condescendance des riches

Bien que cette leçon revête une pertinence indéniable, il convient également d'envisager un enseignement plus direct destiné à la personne riche, en ce qui concerne la manière dont elle effectue sa propre offrande, et non uniquement la façon dont elle perçoit les efforts de l'individu pauvre.

Les notions de pauvreté et de richesse servent de métaphores pour deux qualités ou traits inhérents à chacun d'entre nous - qu'il s'agisse des riches ou des pauvres. En effet, il existe en nous un aspect qui est riche. Que ce soit par nos connaissances ou nos talents, Dieu a doté chacun d'entre nous de dons considérables. L'aspect « riche » de notre personnalité a tendance à se manifester par l'arrogance et la condescendance.

De plus, même lorsque cet aspect « riche » est sollicité pour donner et partager nos richesses avec autrui, cela s'accompagne souvent du sentiment que nous faisons sacrifice de notre propre temps, de notre énergie et de nos ressources au bénéfice des autres. Ce sens du soi, cet ego : « Je suis l'individu bienveillant et sacrificiel », imprègne ainsi l'acte, par ailleurs altruiste, qu'est le don.

L'âme humble

Il existe également en nous une dimension de pauvreté, laquelle incarne l'humilité. En effet, le terme hébreu pour humble, « Anav », partage les mêmes lettres que le mot pour pauvre : « 'ani ». Cette caractéristique de pauvreté représente une facette de notre être toujours ouverte et réceptive aux autres. Elle nous enseigne que ce que nous gagnons par le biais du don envers autrui dépasse largement ce que nous pourrions avoir offert. Même un individu jouissant de toutes les formes de richesse possède le potentiel d'être humble. Les Patriarches, Moché, le Roi David et Rabbi Yehouda Hanassi (compilateur et éditeur de la Michna) illustrent parfaitement cette dualité : ils furent à la fois parmi les plus riches sur les plans matériel et spirituel, tout en étant également exemplaires en matière d'humilité.

Comment peut-on être conscient de ses talents et de ses propres accomplisse-

ments tout en demeurant humble ? Comment un personnage tel que Moché pouvait-il reconnaître qu'il avait été choisi par Dieu pour être le libérateur et le législateur du Peuple juif tout en conservant son humilité ?

La réponse à cette question réside dans la capacité de ces individus à explorer en profondeur l'essence de leur âme, les amenant à une humilité résultant de la reconnaissance de Dieu et de la richesse qui constitue Son don.

Lorsque notre âme est celle qui donne, elle sait d'où elle provient réellement. C'est le corps, l'âme animale et l'esprit conscient qui manifestent arrogance et égoïsme. De leur perspective, donner devient un acte d'auto-amélioration, renforçant ainsi l'ego individuel. Ainsi, lorsque la Torah décrit comment le pauvre homme offre son âme en présentant son offrande modeste à Dieu, cela peut s'appliquer à chaque individu. Peu importe nos richesses matérielles, nous devons reconnaître que tout cela est un Don divin. Toutefois, pour atteindre cette prise de conscience, il est nécessaire de se percevoir à travers le prisme de notre âme, laquelle demeure toujours consciente de Dieu et empreinte d'humilité en Sa présence.

L'homme pauvre monté sur un âne

Le Machia'h est décrit dans la Bible comme « un homme pauvre monté sur un âne ». Les commentateurs expliquent que le terme hébreu « 'Hamor », désignant l'âne, signifie également « matérialisme », « 'Homèr ».

À la lumière de cette interprétation, l'affirmation selon laquelle « le Machia'h est un homme pauvre, monté sur un âne » suggère qu'alors que le Machia'h posséderait une richesse incommensurable sous toutes ses formes, il demeurerait néanmoins humble. Contrairement à la majorité des personnes fortunées qui sont souvent assujetties à leurs possessions matérielles, l'humilité intrinsèque du Machia'h lui permettra de « maîtriser son matériel », en d'autres termes, de contrôler son « âne ».

Le Machia'h représente l'exemple suprême d'un individu totalement réceptif envers Dieu et autrui. Plutôt que de

mépriser ceux qu'il aide, il élève chacun d'eux. En d'autres termes, l'humilité du Machia'h émane de sa capacité à maîtriser son existence matérielle. Une fois que la physique est subordonnée et sous contrôle, la perception naturelle de la révérence en présence de Dieu se manifeste avec une intensité accrue. Et lorsque cette prise de conscience est révélée, seule l'humilité peut en résulter.

La capacité accrue du Machia'h à percevoir les besoins des autres provient du fait que la lumière de son âme n'est en aucune manière entravée.

Le don de l'âme et l'âme du don

L'enseignement universel, fondé sur l'affirmation talmudique selon laquelle le don de Tsedaka (traduit généralement par « charité », mais plus précisément par « droiture ») hâte la Rédemption, souligne que, malgré notre richesse dans les domaines où nous sommes dotés, lorsque nous partageons nos possessions avec autrui, nous agissons avec un sens d'humilité ; nous offrons véritablement notre âme.

En revanche, lorsque nous investissons notre âme dans nos dons, cela se manifeste de manière extrêmement sensible, affectueuse et humble, incarnant ainsi le modèle archétypal du « pauvre homme » - le Machia'h - et en hâtant ainsi la Rédemption finale.

Le Midrach affirme que le Machia'h se tiendra sur le toit du Saint Temple et annoncera : « Humbles, le temps de votre Rédemption est arrivé ! »



étude du
RAMBAM

• DIMANCHE 30 MARS – 1^{er} NISSAN

Mitsva positive n° 14: C'est le commandement qui a été enjoint de faire des franges (Tsitsit) à nos vêtements qui possèdent quatre coins.

• LUNDI 31 MARS – 2 NISSAN

• MARDI 1^{er} AVRIL – 3 NISSAN

• MERCREDI 2 AVRIL – 4 NISSAN

Mitsva positive n° 19: Il s'agit de l'ordre qui nous a été enjoint de rendre grâce à Dieu après chaque repas.

• JEUDI 3 AVRIL – 5 NISSAN

Mitsva positive n° 19: Il s'agit de l'ordre qui nous a été enjoint de rendre grâce à Dieu après chaque repas.

Mitsva positive n° 215: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de pratiquer la circoncision.

• VENDREDI 4 AVRIL – 6 NISSAN

Mitsva positive n° 215: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de pratiquer la circoncision. Il faut aussi étudier ce jour le texte des prières et le paragraphe NAHAGOU HAAM... jusqu'à YIMLO'H ALENOU.

• SAMEDI 5 AVRIL – 7 NISSAN

Il faut étudier ce jour le texte des prières et des bénédictions issu du Michné Torah.



BOVINI

'Halak Beth Yossef - Che'hita Loubavitch

BŒUF - VEAU

Viande de qualité **AGNEAU**

VOLAILLE

LIVRAISON EN IDF

57 rue d'Hautpoul - 75019 Paris

www.bovini19.com

07 52 05 03 23

MATSOT, DOUANE ET AVOCAT...

Les temps étaient durs en Union Soviétique sous le président Brejnev dans les années 80. Le KGB n'envoyait plus les gens aux travaux forcés en Sibérie mais des Juifs étaient encore arrêtés par ce pouvoir totalitaire communiste et risquaient de perdre leurs emplois s'ils osaient s'intéresser (ou intéresser d'autres Juifs) à leur religion. Durant des dizaines d'années, l'organisation américaine « Ezrat A'him » avait réussi à envoyer des paquets en URSS mais il devenait difficile pour les citoyens américains de s'y rendre en personne. Comme j'habitais en Angleterre, il m'était plus facile de traverser le Rideau de Fer, comme on appelait la frontière entre l'URSS et le monde libre.

En 1981, j'ai donc voyagé avec mon ami Nathan Vogel pour Roch Hachana. Nous n'avons emporté que très peu de vêtements personnels car nos valises étaient bourrées de nourriture cachère pour deux mois. Nous avions aussi emporté des livres juifs ainsi que trois très beaux Etroguim (cédrats utilisés pour la fête de Souccot) que nous avons mêlés à des pommes et des oranges pour ne pas éveiller les soupçons à la douane. J'ai aussi emporté un petit magnétophone et des cassettes de mélodies 'hassidiques' : au début et à la fin de chaque cassette, j'avais enregistré de la musique classique en espérant ainsi passer incognito.

A la douane, un agent passa près d'une heure à inspecter nos bagages : - Je veux entendre le contenu de cette cassette, ordonna-t-il en désignant l'une d'entre elles. Appuyez sur « rapide » et arrêtez-vous quand je vous le dirai !

J'ai obéi et me suis arrêté quand il l'a voulu.

- Stop ! aboya-t-il.

J'ai relevé mon doigt et un chant s'éleva du magnétophone. Et quel chant ! Dans tout l'aéroport de Moscou on put alors entendre la voix du Rabbi chantant « Tsama Le'ha Nafchi » (Psaume 63) : « Mon âme a soif de Toi... Dans une terre sèche et aride, ... sans eau... »

- Stop, s'énerma le douanier ! C'est de la religion !

- Ce n'est que de la musique, protestai-je.

- C'est de la Bible ! insista-t-il.

- C'est vrai, mais c'est ce genre de musique qui me repose...

Dieu merci, il me laissa continuer mon voyage. Nous avons passé Roch Hachana à Moscou en compagnie de trente à quarante jeunes gens assoiffés de judaïsme et avec qui nous avons discuté jusqu'à deux heures du matin. Tout au long de notre voyage, nous avons tenté d'élever le moral des Juifs que nous avons rencontrés et leur avons enseigné la Torah. J'ai même officié à un mariage.

Dès notre retour à Londres, j'ai immédiatement téléphoné au secrétariat du Rabbi en racontant toutes nos activités en URSS et, entre autres, l'épisode du Rabbi « chantant » dans l'aéroport. Lors d'une réunion 'hassidique ce même soir, le Rabbi entonna ce chant qu'il n'avait pas chanté en public depuis plus de deux ans, comme pour signifier sa satisfaction.

Après ce premier voyage, je gardai le contact avec l'organisation œuvrant pour le bien des Juifs de Russie et je retournai moi-même plusieurs fois, emportant surtout des Matsot Chmourot, rondes, cuites à la main, qu'on ne pouvait pas fabriquer là-bas. Chaque

année, après Pessa'h, je récoltai auprès des Juifs de Londres les boîtes de Matsot qu'ils n'avaient pas consommées et les envoyai en Russie pour que les Juifs sur place puissent les utiliser l'année suivante.

En 1985, douze jours avant Pessa'h, je reçus un coup de téléphone de Rav Leibel Groner, un des secrétaires du Rabbi : pouvais-je me charger – en toute discrétion bien sûr – d'envoyer en Russie des Matsot du Rabbi ? Sans réfléchir j'acceptai : chaque année, le Rabbi envoyait deux pounds de Matsot pour les Juifs de Londres donc je supposai qu'il s'agissait là aussi d'une quantité modeste. Je passai plusieurs coups de téléphone à mes contacts habituels : mais seul un avocat de Leeds accepta d'emporter ces Matsot avec un collègue. Mercredi, les Matsot arrivèrent : un paquet de deux pounds pour Londres, un autre pour Manchester et... huit pour la Russie ! Le Rabbi avait aussi envoyé 59 dollars qu'on devait échanger en roubles en Russie. L'avocat de Leeds avait accepté avec enthousiasme quand je l'avais contacté mais son épouse s'opposa fermement, craignant qu'il soit arrêté à la douane. Finalement, elle accepta et il prit un paquet ainsi que son ami. Je pris donc le train et leur confiais deux paquets ainsi que 26 dollars de la part du Rabbi.

Il me restait six paquets. Je téléphonai à des représentants Loubavitch dans toute l'Europe (France, Italie, Suisse...) mais aucun d'entre eux ne connaissait quelqu'un partant en Russie. Finalement, j'appris que deux étudiants de la Yechiva University de New York étaient en route pour la Russie avec une escale à Londres, deux jours avant Pessa'h. Je les rejoignis donc à l'aéroport de Heathrow à six heures du matin avec un sac de voyage contenant les précieuses Matsot et je leur remis les 33 dollars restant. Comme moi précédemment, ils avaient cru qu'il s'agissait d'un seul paquet mais pas de six !? Je dus faire appel à toute ma force de persuasion : « La véritable raison de votre voyage en Russie, c'est pour apporter ces Matsot du Rabbi aux Juifs là-bas ! ». J'insistai tant qu'ils finirent par prendre le risque.

Deux semaines plus tard, ces deux étudiants vinrent me rendre visite chez moi lors de leur escale de retour. Tout s'était passé correctement. Ils avaient remis cinq paquets à nos amis à Moscou et le sixième à Odessa où ils avaient passé le Séder avec une trentaine de Juifs locaux.

Les jours suivants, ils avaient rencontré des Juifs à Odessa qui leur racontèrent combien ils avaient été émus et heureux de recevoir des Matsot du Rabbi « tombées du ciel » ! A leur retour à Moscou, ils avaient appris que les Matsot qu'ils y avaient apportées avaient été distribuées en deux jours dans toute l'URSS, y compris à Leningrad. Des centaines et peut-être des milliers de Juifs d'URSS avaient eu droit à un morceau des Matsot du Rabbi cette année-là.

Quand l'avocat de Leeds revint en Angleterre, je le contactai également et le remerciai encore une fois :

- Vous n'avez pas besoin de m'expliquer l'importance de cette Mitsva que vous m'avez confiée, déclara-t-il ! Quand j'ai appris à ces Juifs de Russie que le Rabbi avait envoyé ces Matsot pour eux, je pouvais voir la joie briller dans leurs yeux ; cela a été ma plus grande récompense !

Rav Shmuel Lew - JEM

Traduit par Feiga Lubecki



ETINCELLES DE MACHIA'H TOUJOURS SE PRÉPARER AU CHABBAT

« Souviens-toi du jour du Chabbat pour le sanctifier » (Chemot 20:8). A propos de ce verset, Rachi commente : « Prenez garde à vous souvenir toujours du jour du Chabbat : si quelque chose de beau se présente à toi, garde-le pour le Chabbat ».

Il en est de même pour la Délivrance future. Même lorsqu'on se trouve dans les jours profanes du temps d'exil, il faut se souvenir toujours de la Délivrance et s'y préparer. Elle est « le jour qui est entièrement Chabbat et repos pour l'éternité ».

(d'après un commentaire du Rabbi de Loubavitch 11 Sivan 5744) H.N.



Orpi Optimum Rudy HAROSCH 87 rue de Crimée – Paris 19^e

2 Agences à votre service Buttes Chaumont – Jourdain/Belleville

Simplifiez-vous la vie, la gestion complète de vos biens avec assurance loyers impayés

Estimation offerte sous 48h

Tél : 01.42.00.02.02

optimum@orpi.com

3 mois d'honoraires de gestion offerts avec le code : SIDRA

LA HALA'HA

de la semaine



LOIS ET COUTUMES DU MOIS DE NISSAN ?

- Le mois de Nissan commence cette année dimanche 30 mars 2025 (Roch 'Hodech).
- On évite de manger des Matsot jusqu'au soir du Séder (samedi soir 12 avril 2025).
- Dans toutes les communautés, on a coutume de ramasser de l'argent afin de pourvoir aux besoins des familles nécessiteuses pendant la fête. Cela s'appelle « Maot 'Hitime », l'argent pour la farine (nécessaire à la confection des Matsot). Le Rabbi a institué que chaque responsable communautaire s'efforce d'envoyer à ses fidèles dans le besoin des Matsot Chmourot (rondes, cuites à la main, spécialement surveillées depuis la moisson du blé), au moins pour les deux soirs du Séder.
- Tout le mois de Nissan, on ne récite pas la prière de Ta'hanoun (supplications).
- On ne jeûne pas durant le mois de Nissan (excepté les mariés avant la cérémonie).
- Après la prière du matin, les treize premiers jours du mois, on lit le sacrifice apporté par le Nassi du jour, en souvenir des sacrifices apportés par les princes des tribus le jour de l'inauguration du Michkane, le sanctuaire portatif dans le désert (Bamidbar – Nombres chapitre 7 et début du chapitre 8). Après la lecture des versets, on ajoute la courte prière de Yehi Ratsone imprimée dans le Siddour, le livre de prières.
- On s'efforcera, durant le mois de Nissan, de réciter la bénédiction « Baoukh Ata... Chélo 'Hissère Beolamo... » sur des arbres fruitiers en fleurs. *F.L. (d'après Chéva'h Hamoadim – Rav Shmuel Hurwitz)*



LEADER CASH

Du choix et des prix bas !

MAGASINS CASHER AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

- Paris 16^e : 86 rue d'Auteuil
CC Les Belles Feuilles : 41 rue S. Didier
- Paris 17^e : 13 rue Brémontier ➔ **NOUVEAU** ➔
- Paris 19^e : 82 rue Petit
- 92300 Levallois : 81 rue Jules Guesde
- 93220 Gagny : 71 Avenue Henri Barbusse
- 94410 S. Maurice : 56 bis Av. du Ml de Lattre de Tassigny
- 13013 Marseille : 13 Bd des Tilleuls (du dimanche au jeudi de 8h à 20h)

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h - Le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

ROSETTA

TRATTORIA ITALIENNE

Sous le contrôle du Beth Din de Paris



Halavi

73 Rue de Prony
75017 Paris
01.45.74.54.74



Halavi

3 Rue Geoffroy-Marie
75009 Paris
01.47.70.00.76



Bassari

98 Rue de Montmartre – 75002 Paris
01.42.21.38.68

PROCURATION de VENTE du 'HAMETS

Je soussigné.....

demeurant.....

Code postal : Ville :

donne le plein pouvoir au Rabbin L.I. Kahn pour procéder à la vente avant Pessa'h de toutes sortes de 'Hamets et de la vaisselle 'Hamets non nettoyée m'appartenant, de même qu'à la location des lieux suivants où ils seront entreposés :

.....

.....

.....

.....et partout où il se trouve et j'accepte toutes les modalités et les conditions énoncées dans l'acte général de procuration pour la vente du 'Hamets établi par le Rabbin L. I. Kahn.

Date : / / 2025 Signature :

Vous pouvez renvoyer cette procuration au BETH LOUBAVITCH : 8, rue Lamartine - 75009 Paris

• **Par la poste:** (ne pas envoyer en recommandé) ce formulaire doit être envoyé au plus tard le **mardi 8 avril 2025**. Passé ce délai, ce formulaire peut être **apporté au BETH LOUBAVITCH 8 rue Lamartine- 75009 Paris** ou au **55 rue Petit - 75019 Paris** jusqu'au **jeudi 10 avril 2025 à 19h**.

• **Par Internet** à l'adresse suivante : www.loubavitch.fr avant le **jeudi 10 avril à 19h**.

Vous ne pouvons accepter aucune responsabilité quant aux formulaires qui nous parviendraient tardivement. N.B.: Inutile d'avoir rangé tout votre 'Hamets pour renvoyer la procuration. Précisez simplement les lieux où vous le déposerez. Il suffit que le 'Hamets s'y trouve à la date de la vente effective.

ELECTRO **DRAY** **MENAGER**

AVEC OPTION CHABBAT
DRAY.FR

MERGUI

PARIS
BIJOUTERIE - JOAILLERIE - ACHAT OR
27 rue du Faubourg Montmartre - 75009 Paris

Ouverture d'une
DEUXIÈME BOUTIQUE
69 rue Manin, 75019 Paris

@merguiPARIS ariemergui.com 06 39 89 26 99

Carrosserie Peinture
Mécanique-Pare-brise

FRANCHISE OFFERTE
(voir conditions au garage)

VÉHICULES DE REMPLACEMENT

Spécialiste de vos retours de leasing
Agréé réparateur véhicules
hybride et électrique
(norme NF C18-550)

BORNE DE RECHARGE
RAPIDE SUR PLACE ☎ 07.62.00.60.99
☎ 01.57.42.57.42

demandez shmouel
directauto@orange.fr
43 Chemin des vignes-93000 Bobigny
www.direct-auto.fr

KOSKAS & FILS
Depuis 1991

LE ROI DE LA BOUTARGUE

75019 6 Avenue Corentin Cariou
01.42.05.80.88

NOUVELLE
BOUTIQUE ➔ **70 rue Petit**

75016 89 Av. Raymond Poincaré
09.50.76.87.93

75011 250 Bd Voltaire
01.40.09.00.60

Livraison sur Paris intramuros
à partir d'un kilo de boutargue
Expédition dans le monde entier sur
www.koskas-fils.com

Votre Boîte de Tsédaka est pleine !

Contactez-nous au **01 45 26 87 60**
Nous nous ferons un plaisir de venir la chercher

Vous pouvez également la déposer au **Beth Loubavitch : 8, rue Lamartine - Paris 9^e ou 55, rue Petit - Paris 19^e**

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.